

Le mot du maire...

Marcilléennes, Marcilléens,

Après une période estivale mi-figue, mi-raisin, les conditions climatiques de cette année ont été moins extrêmes que l'an passé. Nous avons échappé à une canicule, et des petites périodes pluvieuses sont venues perturber les vacanciers venus en Bretagne.

A l'occasion des journées du patrimoine, programmées les 16 et 17 septembre, une visite de la motte féodale est programmée, avec deux départs le dimanche après-midi depuis le pont du Rachat, l'un à 14h30 et l'autre à 16h00.

Les travaux relatifs à l'installation de la fibre ont débuté sur la commune. Vous avez probablement aperçu les équipes sillonnant la campagne, à pied d'œuvre pour nous fournir un accès au très haut débit. L'échéance fixée à fin 2026, par la Région Bretagne et le prestataire Mégalis Bretagne est respectée, en espérant une mise en service sur notre commune avant cette date.

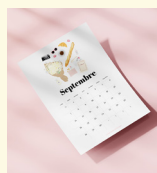
L'avancée des travaux est conditionnée par les facilités d'accès aux réseaux actuels de télécommunication et notamment à la mise en place du câble optique à l'extrémité des poteaux téléphoniques. Un état des lieux de l'accessibilité des lignes a été effectué par la société en charge du montage. Dans ce sens, certains d'entre vous recevront très prochainement un courrier vous demandant de procéder à l'élagage de vos végétations gênant l'accès aux lignes téléphoniques. Un délai confortable vous sera accordé, afin de pouvoir vous organiser et d'anticiper vos obligations d'entretien. Par avance, merci pour votre implication.

Bonne rentrée à tous.

Laurent DIVAY, Maire.

Le procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 est validé à l'unanimité.
Consultable en totalité à la mairie ou sur le site : www.marcille-robot.bzh

Quelques dates au mois de septembre :



- ↳ Les Éphémères, les vendredis 1er, 8 et 15 septembre
- ↳ Les journées du Patrimoine, les 16 et 17 septembre
- ↳ Les classes 2 et 3 le samedi 23 septembre



Comme tous les ans, dans le cadre de la lutte contre le cancer, **un repas est organisé suivi d'une soirée dansante le samedi 30 septembre à 19h30 au Gentieg à JANZÉ** (Inscriptions auprès de Gilbert CHAPON, référent local Tél. : 07 67 86 04 60)

La marche des communes est prévue le dimanche 1er octobre, le départ à Marcillé-Robert se fera à 9h00 à la Résidence de l'Étang.

Nous comptons sur vous...



22, le Boulevard
35240 MARCILLÉ-ROBERT



02 99 43 67 34



Lundi 9h - 12h30
Mardi 14h - 18h30
Mercredi 9h - 12h
Jeudi 9h - 12h30 & 14h - 18h30
Vendredi 14h - 17h



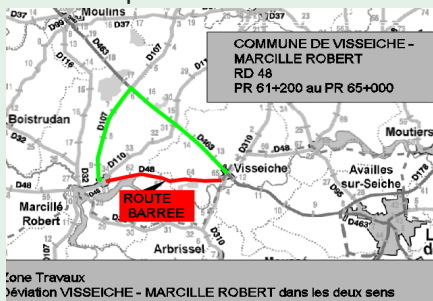
Mairie - Urbanisme
mairie@marcille-robot.bzh
Comptabilité
comptabilite@marcille-robot.bzh
Services scolaires
services.scolaires@marcille-robot.bzh
Communication
communication@marcille-robot.bzh



<https://www.marcille-robot.bzh/>

ARRÊTÉ TEMPORAIRE DE CIRCULATION

À compter du 1er septembre et jusqu'au 20 septembre, la circulation des véhicules est interdite sur la RD48 du PR61+200 au PR65+000 (VISSEICHE - MARCILLÉ-ROBERT) situés en et hors agglomération. Cette disposition ne s'applique pas aux riverains **quand la situation le permet**. Une déviation va être mise en place.



Le dispositif Coupon sport du Département d'Ille-et-Vilaine a pour but d'aider les jeunes breillien-nes âgés de 11 à 15 ans (nés entre 2008 et 2012), bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S.), à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière. Ainsi, le Département finance une partie du coût de la licence sportive et de l'adhésion à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le montant de cette aide, défini en fonction du coût de la licence et de l'adhésion, est de 20 euros par enfant pour une licence et adhésion comprise entre 45 euros et 90 euros ou de 40 euros par enfant si le coût global est supérieur à 91 euros.

Pour en bénéficier, vous devez effectuer une demande lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive en présentant une copie de l'attestation d'A.R.S 2023-2024 et du livret de famille ou d'une pièce d'identité. Vous bénéficierez de la réduction au moment de l'inscription auprès de l'association ou après remboursement du club par l'ANCV.

Contact pour toute information pratique Service jeunesse et sport :
jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr ou 02 99 02 34 14



Dispositif « Energie Commerce & artisanat » Soutien à la résilience énergétique du commerce et de l'artisanat en Bretagne

Face à la forte augmentation des coûts de l'énergie en France, l'Etat a mis en œuvre des dispositifs d'aide afin de pallier les effets de cette crise et soutenir la compétitivité des entreprises.

En complément de ces dispositifs, la Région Bretagne a voté en session de juin 2023, une enveloppe d'1 M€ afin d'intervenir de façon complémentaire, en soutien au tissu des commerçants et artisans bretons. Cet engagement régional offrira des moyens supplémentaires aux petites entreprises qui ont été affectées par l'augmentation des coûts de l'énergie.

Bénéficiaires

Les établissements commerciaux ou artisanaux réalisant moins de 2 millions d'euros de chiffre d'affaires et comptant moins de 10 salarié.e.s, créés avant le 31/12/2021 (ou repris avant le 31/12/2022), et situés sur une commune bretonne, hors métropoles de Rennes et de Brest.

Sont exclus du dispositif : les microentreprises ; les établissements de production agricole primaire, de la pêche et de l'aquaculture ; les professions libérales, médicales ou paramédicales ; les sociétés civiles immobilières ; les établissements publics.

Conditions de recevabilité

Les entreprises doivent remplir de manière cumulative les critères suivants : Etre à jour de leurs cotisations sociales et fiscales, sous réserve des reports de charges accordés ; ne pas se trouver en procédure de redressement ou en liquidation judiciaire (sauf si un plan de continuation de l'entreprise a été validé par le Tribunal) ; ne pas bénéficier du bouclier tarifaire de l'Etat pour les entreprises utilisant principalement l'électricité justifier d'une augmentation, au minimum de 50%, de ses factures d'électricité ou de gaz, sur les consommations des trois premiers mois de l'année 2023 versus 2021 ; en cas de création ou reprise en 2021, la période de référence sera la consommation du 1er trimestre de l'année 2022, en cas de reprise de l'activité en 2022, dans le cadre d'une même activité exclusivement, les consommations de l'entreprise reprise pourront être utilisées.

Montant de la subvention

L'aide régionale correspond à une subvention d'un montant minimum de 500 € et d'un montant maximum de 2 500 € par établissement (SIRET), limitée à deux dossiers par entreprise (SIREN).

Le calcul de la subvention est égal à l'augmentation des factures d'électricité ou de gaz, couvrant la consommation des trois premiers mois de 2023 versus 2021 (ou 2022 en cas de création ou reprise), dans les limites du plancher et plafond de l'aide.

Modalité de mise en œuvre du dispositif

Les demandes sont à déposer sur la plateforme dématérialisée accessible à partir du site bretagne.bzh

La date limite de dépôt des demandes complètes est fixée au 31 décembre 2023 au plus tard.

L'analyse de l'éligibilité des dossiers se fait chronologiquement, par ordre d'arrivée des dossiers complets, et jusqu'à consommation de l'enveloppe budgétaire dédiée.

Seule la facturation couvrant la consommation des trois premiers mois de l'année 2023 et 2021, ou 2022 le cas échéant, sera prise en compte.

Régime d'adossement de la subvention accordée

Règlement (UE) n°1407/2013 modifié par le 2020/972 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis ou le règlement qui succèdera à ce règlement à son échéance.

Contact

Pour toute question sur le dispositif « Energie Commerce & artisanat »
energie-commerce-artisanat@bretagne.bzh

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB

Judi 7 septembre : Repas de secteur au Parc Expos de RETIERS

Mardi 12 septembre : Rencontre des adhérents. Après-midi jeux.

Vendredi 22 septembre : Bal animé par Yannick SOURDIN

Mardi 26 septembre : Rencontre des adhérents. Après-midi jeux.

Gym Prévention Santé

Reprise des cours le lundi 4 septembre, à la salle polyvalente. Horaires : 9 h15 à 10 h 15. Les cours animés par Matthieu GESLIN, professeur agréé, se dérouleront chaque lundi, hors vacances scolaires et jours fériés. Les nouveaux, désirant découvrir l'activité, peuvent venir assister gratuitement à cette première séance. Contact pour les inscriptions et renseignements : Marcel JAMOIS (02 99 43 68 22)

Les Concours de Palets. (au Parc Expos de RETIERS)

Lundi 04 septembre : organisation club du THEIL

Lundi 11 septembre : « de RETIERS

Lundi 18 septembre : « de ESSÉ

Lundi 25 septembre : « de THOURIE

📍 Pour prendre date

↳ **Les concours de belote** reprendront le lundi 02 octobre à EANCÉ

↳ **Sortie Bowling** : la prochaine est prévue le mardi 17 octobre à Vitré. Inscription obligatoire auprès des responsables du club au minimum une semaine à l'avance

↳ **Spectacle de Fin d'année de Gémouv 35 - les Aînés Ruraux**

Date : mardi 12 décembre à Fougères, Espace Aumaillerie.
Tarif : 37 € transport compris, 27 € sans transport.
Attention : il reste très peu de places disponibles !

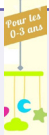
Voyages 2024

2 propositions de voyages pour 2024 sont à l'étude :

- du 17 au 24 juin : voyage découverte du Tyrol (Autriche) et de la Bavière (Allemagne)

- du 14 au 20 septembre : voyage sur la Côte d'Opale, Baie de Somme, Calais, Boulogne sur Mer, Lille...

Programme détaillé à demander à Marcel JAMOIS.



LA MÉDIATHÈQUE

BEBES LECTEURS en musique : Animation gratuite pour les enfants de 0 à 3 ans, Vendredi 15 septembre à 11h.



LA TÊTE DANS LES HISTOIRES, animation pour les enfants de 3 à 6 ans : Mardi 19 septembre à 17h.
Inscription des enfants qui vont à la garderie possible auprès de celle-ci.

Téléphone : 02 99 43 69 69 - Courriel : mediatheque.marcilleroberth@rafcom.bzh

Catalogue en ligne : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/opac/>

Horaires d'ouverture : Mardi de 16h00 à 18h30 Mercredi de 10h00 à 13h00, Vendredi de 16h à 18h30 et Samedi de 10h30 à 12h30.

LA RENTRÉE SCOLAIRE APPROCHE...

Pour les nouveaux élèves, les dossiers d'inscription pour la cantine et la garderie sont à retirer à la mairie de MARCILLÉ-ROBERT ou sur le site internet de la commune.

Pour information, les dates des vacances scolaires 2023-2024 sont les suivantes :

Vacances de la Toussaint 2023 : du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël 2023-2024 : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Vacances d'Hiver 2024 : du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024

Vacances de Printemps 2024 : du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024

Pont de l'Ascension 2024 : du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024

Vacances d'Été 2024 : du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants et à leurs parents...



LA RÉSIDENCE DE L'ÉTANG

Dans le cadre de la préparation de la Semaine Bleue (du 2 au 9 octobre), la responsable de la vie sociale de la Résidence de l'Étang est à la recherche de cartes postales, et/ou d'anciennes photographies, témoignant d'une époque où les bistrotts étaient très présents dans Marcillé-Robert (d'après les témoignages)... Elle recherche pour le 9 octobre, des photographies/ cartes postales qui pourraient attester visuellement d'une jolie période de Marcillé-Robert, à partir

desquelles vous pourriez discuter, raviver les mémoires, favoriser la transmission de souvenirs entre les générations, pour une après-midi Café d'Antan/ Bistrot d'Antan au sein de la Résidence.



L'association Tous pour la vie Janzé organise un week-end dédié à la lutte contre le cancer au Gentieg.

Au programme :

📅 Vendredi 29 septembre



LOTO animé par ANIMLOTO35
Ouverture des portes à 18h30
Réservation par SMS au 06 87 57 16 84

📅 Samedi 30 septembre

👶 Courses pour les enfants
🏃 Deux courses de 5 et 10 km à travers des chemins et des bois, avec des challenges entreprises.

Des récompenses attendent les trois premiers arrivés de chaque course.

🏆 Concours de palets à partir de 13h
10 €/équipe

Réservation sur place ou par SMS au 06 73 57 80 70

19h30 - REPAS suivi d'une soirée dansante - Années 80-90 - Inscriptions auprès de Gilbert CHAPON, référent local
Tél. : 07 67 86 04 60

📅 Dimanche 1er octobre

🚶 **Marche des communes,**
Départ de Marcillé-Robert à 9h00

📅 Tout le week-end

🎮 Animations : Baby-foot, Trott e-ride...
🍽️ Restauration sur-place

L'ensemble des bénéfices sert à la lutte contre le cancer. Une moitié est reversée à l'Institut Curie de Paris, l'autre l'est au centre Eugène Marquis de Rennes

Contact de l'association :
touspurlaviejanze@gmail.com
Responsable des inscriptions :
Yann BRULE, au 06.98.34.38.42



RENCONTRE DES CLASSES 2 ET 3
le 23 septembre à Marcillé-Robert
(Inscription avant le 10 septembre)
Contact : Pierrick FAUCHON
Tél. : 02 99 43 65 87

ÉVÉNEMENTS

LES ÉPHÉMÈRES de la MINOTERIE

Le site de la Minoterie à Marcillé Robert n'a pas désempilé les vendredis soirs de juin et juillet pour la deuxième édition des Éphémères. Spectacles, buvette, petite restauration et ambiance conviviale et familiale ont ravis les nombreux visiteurs venus du Pays de la Roche aux Fées, mais aussi des territoires, voir départements voisins.

Après une pause estivale en août, **c'est l'heure de la reprise pour trois soirées !** En août, les bénévoles qui assurent l'ouverture et l'animation du site ont pris quelques semaines de congés. Ils sont désormais de retour pour accueillir le public dès vendredi 1er septembre. L'occasion de laisser flotter encore un petit air d'été, malgré la rentrée qui s'annonce !

La guinguette marcillienne rouvrira donc pour les trois premiers vendredis de septembre, avant sa fermeture annuelle. La buvette et la petite restauration seront, comme chaque fois, accompagnées d'une programmation gratuite et ouverte à tous :

- 📅 **vendredi 1er septembre** : Fabuleux, fables de Jean Anouilh avec jazz manouche
- 📅 **vendredi 8 septembre** : Chorale de Retiers + retransmission de l'ouverture de la coupe du monde de rugby
- 📅 **vendredi 15 septembre** : soirée de clôture avec Radio Tue tête

Vous souhaitez apporter votre soutien à ce projet uniquement porté par des bénévoles, dans le but de faire vivre le site en vue de sa rénovation ? C'est avec plaisir que l'équipe de la minoterie vous accueille en tant que bénévole pour une heure ou une soirée ! Faites-vous connaître par mail à contact@laminoterie.bzh. Vous pouvez également adhérer à l'association et/ou faire un don en vous connectant sur le site internet ou les soirs d'ouverture.

Plus d'infos sur le projet ou sur la programmation à venir :

www.laminoterie.bzh ou [Facebook.com/laminoterie-marcillerobert](https://www.facebook.com/laminoterie-marcillerobert)

***VISITES GUIDÉES DE L'ŒUVRE MIGRATIONS... de Myriam du Manoir**
Samedi 16 et dimanche 17 septembre à MARCILLE-ROBERT
Venez découvrir cette œuvre poétique installée sur l'étang de Marcillé-Robert depuis le 16 juin et réservez votre date pour une visite guidée proposée par l'association Etangs d'art.

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU
Dimanche 17 septembre à MARCILLE-ROBERT à 14h30 et 16h00
Venez découvrir les vestiges et l'histoire autour de cet édifice, qui vous sera partagée par Jean-Jacques CHOPIN, passionné de l'histoire de Marcillé-Robert. Départ de la visite au parking du Pont du Rachat

«ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE» GYM SANTÉ SENIORS À MARCILLÉ-ROBERT
Le CLIC de la Roche aux Fées organise en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, une action Activité Physique Adaptée Séniors.

Cette action, destinée aux retraités, est subventionnée par «Pour Bien Vieillir en Bretagne» et la Conférence des Financeurs 35.

Une conférence de présentation aura lieu le jeudi 28 septembre de 16h30 à 18h30 à la salle polyvalente de MARCILLÉ-ROBERT.

Cette conférence est ouverte à tous sans inscription préalable. Vous y découvrirez les objectifs de cette action, les intérêts de maintenir une activité physique adaptée afin de préserver son autonomie. Le déroulement des ateliers y sera détaillé. **Vous aurez la possibilité de vous inscrire aux ateliers directement à l'issue de cette conférence (places limitées à 14 personnes)**

Le premier atelier se tiendra le jeudi 5 octobre 2023 à 16h30 à la salle polyvalente de MARCILLÉ-ROBERT

Le premier atelier est une séance d'essai. Par la suite 11 ateliers d'1h auront lieu à 16h30 dans la même salle les jeudis d'octobre 2023 au 8 février 2024

Renseignements : CLIC de la Roche aux Fées - Tél. : 02 23 55 51 44



Les Chemins de la Musique

« A vous de jouer ! »

NOUVEAU SUR BAIS : cours de piano et de guitare dans le cadre de l'association « Les Chemins de la Musique ».
Informations au 06 78 30 37 79